



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Cotisations

Question écrite n° 49130

### Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la mauvaise appréciation des maladies professionnelles. Actuellement, les risques professionnels sont sous-estimés. C'est ainsi qu'un décalage important existe entre les maladies professionnelles prises en charge et indemnisées et la réalité des pathologies professionnelles. De ce fait, un milliard de francs a été transféré de la branche Accident du travail à celle de la Maladie qui supporte cette sous-estimation. Aussi, il lui demande que soit nommée une mission d'experts indépendants afin d'évaluer la nature et le poids de ces risques et de ces transferts.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gascher Pierre](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49130

**Rubrique :** Risques professionnels

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 mars 1997, page 1163